

Compagnie Internationale de Leasing Paiement des dividendes de l'exercice 2012

La Compagnie Internationale de Leasing - CIL informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2013, a décidé que les dividendes relatifs à l'exercice 2012 seront mis en paiement à compter du **jeudi 30 mai 2013** à raison de **0,750 dinar** par action.

- Auprès des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes dépositaires conformément à la lettre d'instruction n°16 de la STICODEVAM pour les titres qui y sont déposés.
- Au siège social de la Compagnie Internationale de Leasing pour les actionnaires non-déposants.